

## Le saviez-vous ?

Avec cette réforme, un fonctionnaire partant à l'âge légal après 35 années de service, dont le salaire est de **1500 €** par mois hors primes, touchera une pension de **842 €** par mois au lieu de 1050€.



**Réunion d'information** le jeudi 2 Septembre à 12h30

Amphi Jordan, Bât. Braconnier, La Doua

Et, pour lutter pour le retrait de ce projet catastrophique

**Manifestation** interprofessionnelle le mardi 7 Septembre,  
10 h30, Manufacture des Tabacs

(Rendez-vous Enseignement supérieur et Recherche devant la fresque Montluc)